

RECONVERSION D'UNE CPL-H ÉTRANGÈRE (OACI)

Durée de formation : 2 à 6 semaines

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ Avoir 18 ans
- ✓ **Etre titulaire de l'examen théorique CPLH ou ATPLH valide** (effectué dans une école homologuée ou certifiée par la DGAC)
- ✓ **Médical PART FCL classe 1 valide**
- ✓ **Licence CPLH étrangère + médical valides dans le pays où ils ont été délivrés**
- ✓ **QT** de l'hélicoptère utilisé pour la formation
- ✓ Evaluations théorique et pratique d'entrée en stage

CONTENU DE LA FORMATION

Suivant l'expérience du candidat et après les évaluations théorique et pratique, Azur Hélicoptère déposera auprès de la DGAC une demande d'approbation de programme spécifique.

Chaque dossier sera étudié systématiquement au cas par cas par l'Aviation Civile qui validera le nombre d'heures d'entraînement minimum nécessaire en vue du test en vol.

Le programme de réentraînement standard suivant sera réduit (programme de 15h minimum) suivant l'expérience du candidat :

- 20h de VFR
- 10h de VSV
- 5h d'instruction au vol de nuit

TARIFS

- ✓ Suivant tarifs en vigueur à l'heure de vol avec instructeur
- ✓ **Devis sur demande** suivant expérience du candidat
- ✓ A la charge du candidat : frais d'approbation DGAC du programme spécifique, inscription examen pratique, test en vol, frais d'examineur et délivrance de la licence CPLH



VOTRE CONTACT

Leslie COSTA - Responsable Administrative Formation
Tel : +33 (0)4 83 15 72 12 | formation@azurhelico.fr
Cannes - Aéroport de Cannes - 06150 Cannes la Bocca
Lyon - Aéroport de Lyon-Bron - 69500 Bron